

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

**FONDS DE REVENU COLABOR DÉCLARE LA PREMIÈRE DISTRIBUTION**

**LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ AUX SERVICES DE FILS DE PRESSE DES ÉTATS-UNIS NI NE DOIT ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS**

**BOUCHERVILLE (QUÉBEC)** – Le 19 juillet 2005 – Le Fonds de revenu Colabor (TSX : CLB.UN) a annoncé aujourd'hui une distribution au comptant de 9,368 cents par part pour la période du 28 juin 2005 au 31 juillet 2005, qui sera versée le 15 août 2005 aux porteurs de parts du Fonds inscrits à la fermeture des bureaux le 29 juillet 2005. Cette distribution est la première du Fonds et reflète 34 jours d'opération. Le Fonds anticipe verser des distributions subséquentes estimées à 0.0854\$ le quinzième jour de chaque mois à compter du 15 septembre.

Colabor est un grossiste de produits alimentaires, produits liés à l'alimentation et produits non alimentaires qu'elle achète et fournit à des distributeurs qui les redistribuent à leurs clients faisant affaires dans les secteurs de marché de détail et des services alimentaires. Aujourd'hui, Colabor est l'un des principaux grossistes répondant aux besoins des distributeurs de produits alimentaires au Canada et le chef de file de ce marché au Québec, totalisant des ventes de 377,6 millions de dollars pour la période de 12 mois terminée le 25 mars 2005.

On peut obtenir de plus amples renseignements dans les documents d'information déposés par le Fonds de revenu Colabor auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LA PERSONNE SUIVANTE :**

Fonds de revenu Colabor,  
M. Gilles C. Lachance  
Président et chef de la direction  
(450) 449-0026 poste 265